



# Retour sur les assises régionales de la vie associative

14 Avril 2018 - St Brieuc



## Sommaire

1- <i>Discours d'ouverture</i> .....	3
2- « <i>Quelles questions les mutations posent-elles aux institutions et aux associations ?</i> » .....	7
3- « <i>Les défis de la vie associative en Bretagne</i> » par Marie-Madelaine Hinault et Hervé Latimier rapporteur.e.s du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER).....	8
4- <i>Table ronde autour des enjeux de la vie associative</i> .....	18
5- <i>Discours de clôture</i> .....	21
6- <i>Organisations présentes lors des ateliers, espace ressources et mini-conférences</i> .....	23
7- <i>Revue de presse</i> .....	26

*Les premières Assises régionales de la vie associative ont été organisées le Samedi 14 Avril 2018 à St Brieuc. Cette manifestation est à l'initiative du Conseil régional de Bretagne et du Mouvement associatif de Bretagne suite au rapport du Ceser sur les défis de la vie associative. Elle a rassemblé 500 personnes. L'objet de ce document n'est pas de présenter des Actes exhaustifs mais une trace partielle afin de garder en mémoire les débats, permettre d'avoir accès aux supports des intervenants et donner à chacun les contacts des participants.*

1 - Discours de Yannick Hervé, Président du Mouvement associatif de Bretagne.

« Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Bienvenue donc, au nom des organisateurs que sont la Région et le Mouvement associatif, bienvenue à ces 1ères Assises de la Vie associative en Bretagne.

Je sais que je vais manquer à tous mes devoirs et aux règles de la bienséance... mais je vais d'abord saluer celles et ceux que je représente ici, c'est-à-dire les 45 000 associations qui sont fédérées au sein des composantes du Mouvement associatif. Alors certes les 45 000 n'ont pas fait le déplacement vers St Brieuc aujourd'hui... et c'est tant mieux, nous n'avions prévu que 630 repas au maximum...et j'avoue que là-dessus, mais là-dessus seulement, nous n'aimons pas trop partager. Plus sérieusement je souhaite tout d'abord saluer les responsables des associations sportives regroupées au sein des Ligues et représentées par le Comité Régional Olympique et Sportif.

Souhaiter la bienvenue à toutes les associations familiales coordonnées par l'URAF,

Accueillir les associations de Solidarité Internationale présentes aujourd'hui regroupées au sein de la CASI,

Saluer les associations de jeunesse et d'éducation populaire, dont les fédérations composent le CRAJEP,

Accueillir les associations œuvrant pour la promotion et la défense de la Culture et de la Langue Bretonne, dont les fédérations et organisations sont regroupées au sein de Kevre Breizh.

Saluer les associations regroupées au sein de la coordination Environnement

Saluer les associations de Tourisme Social regroupées au sein de l'UNAT Bretagne

Saluer les associations du sanitaire et social membres de l'URIOPSS

Saluer les associations œuvrant dans le milieu rural, associations regroupées au sein du CELA-VAR,

Saluer les associations membres de la Ligue de l'enseignement... Mr le Président

Saluer les associations de la nouvelle coordination Egalité droits des Femmes qui vient de rejoindre le Mouvement associatif de Bretagne le mois dernier

Saluer enfin les associations et groupements du Collège territorial du Mouvement associatif, je pense à l'Espace associatif de Cornouaille et à notre dernière recrue... la fédération d'associations étudiantes Fédé B présente sur les Universités dans la partie occidentale de notre Région. Bien évidemment je salue les associations qui ne sont membres d'aucune coordination, d'aucune fédération... mais qui s'intéressent aux questions associatives. Le Mouvement associatif de Bretagne a vocation à être le Porte-voix de l'ensemble des 65 à 70 000 associations de Bretagne, le porte-voix des dynamiques associatives de Bretagne.

Pour finir le tour de la famille, je salue ici la présence du Président du Mouvement associatif national qui nous fait l'amitié de passer la journée avec nous. Nous l'entendrons cet après-midi... nul doute qu'il va se saisir de ce que nous faisons ici aujourd'hui pour le diffuser auprès des autres Régions de France... car nous l'avons dit : ces Assises régionales sont une grande première. Certes nous avons déjà organisé des conférences régionales, nous les associations, mais c'est la première fois que le monde associatif le fait en partenariat, d'égal à égale, avec la Puissance publique. C'est la première fois que le Mouvement associatif et le Conseil Régional co-élaborent une telle démarche... car si cette journée est une étape importante certes elle est une des étapes que compte ce chemin de la co-élaboration relancé fin 2015 avec le Conseil Régional de Bretagne... Merci pour cette implication de la Région Bretagne dans l'organisation de cette grande première régionale et nationale

Merci aussi pour les politiques de soutien à la vie associative que vous menez et pour celles que vous allez mener à l'issue de cette journée prometteuse, n'en doutons pas. Merci pour votre présence à un très haut niveau sur cette journée.

Je souhaite maintenant tout particulièrement saluer les représentants des collectivités locales, communes, villes et intercommunalités-EPCI qui sont les interlocuteurs d'aujourd'hui et de demain de nos associations. Interlocuteurs et principaux financeurs certes mais aussi celles et ceux avec qui nous souhaitons, sur les territoires, engager là où ce n'est pas encore le cas, renforcer là où cela existe déjà les essentielles démarches de co-élaboration des politiques publiques.

Je souhaite saluer les représentants des Conseils départementaux présents, conseils départementaux avec lesquels nous avons commencé à mettre en œuvre des démarches de mobilisation et de co-élaboration. Enfin, tout en n'oubliant pas nos partenaires des Conseils de développement et autres instances de dialogue civil ou nos amis des structures d'appui à l'ESS avec qui nous collaborons le plus souvent possible sur les questions qui les concernent en matière associative, c'est-à-dire l'emploi et le développement économique, je souhaite saluer tout particulièrement l'Etat et ses représentants sur nos territoires de Bretagne. Monsieur le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, bonjour et merci d'être

présent ce jour pour réfléchir avec nous tous sur la vie associative, sur ses mutations, sur les enjeux auxquels elle est confrontée ainsi que sur les politiques publiques à mettre en œuvre pour la conforter et la consolider dans notre région.

Nous sommes près de 600, dont le président de Recherches et Solidarités, dont Philippe Bertrand, aujourd'hui à nous pencher sur ces mutations de la vie associative, sur les besoins des associations, sur les défis auxquels elles seront confrontées demain.

Nous le savons, entre nous tous, responsables des 65 à 70 000 associations, nous ne serons pas unanimes sur tous les diagnostics et sur toutes les solutions à adopter y compris sur nos modes d'organisation sur les territoires.

Nous le savons, entre associations et pouvoirs publics, nous ne serons pas toujours d'accord sur les rôles respectifs des uns et des autres, nous ne serons pas toujours d'accord sur les politiques publiques à mettre en œuvre, pas toujours d'accord sur la hauteur des moyens ou la nature des soutiens... Nous le savons et c'est heureux.

Nous le savons... et c'est pour cela qu'après échange avec nous, le Président du Conseil Régional a saisi le Conseil Economique Social et Environnemental pour qu'il travaille la question... pour qu'il analyse la situation et fasse des préconisations.

Et ces préconisations... c'est du sérieux ! Ces préconisations, il ne s'agit pas aujourd'hui de les adopter toutes et telles quelles. Ce sont des analyses, des préconisations dont doivent se saisir les associations, ce sont des préconisations de politiques publiques dont peuvent, dont doivent se saisir les différents niveaux de la puissance publique. Ce sont des analyses et des préconisations sur lesquelles nous allons, pendant cette journée d'Assises, travailler collectivement. Ces Assises sont déjà un succès par le nombre que nous sommes. Elles sont déjà un succès par le retentissement qu'elles ont eues au cours des dernières semaines, sur tous les territoires de Bretagne et au-delà des limites de la Bretagne. Un succès... sans doute et c'est tant mieux. Tant mieux pour les associations, tant mieux pour la Bretagne. Mais ce succès de notoriété, ce succès de participation n'est rien ou, en tout cas, n'est que peu de chose au regard des enjeux auxquels est confrontée notre société bretonne. D'autres que moi le diront bien mieux au cours de cette journée d'Assise. Je souhaite simplement pour terminer nous redire à nous tous ici présents, que le Mouvement associatif de Bretagne a appelé en 2015 à une « Alliance nouvelle » entre pouvoirs publics et société civile pour faire reculer le repli sur soi et la défiance à l'égard de l'Autre... 2015... année des attentats de Charlie et du Bataclan... mais aussi année d'élections territoriales à fort, très fort taux d'abstention et à fort, très fort résultat pour l'Extrême-Droite dans notre région Bretagne, y compris dans ce département, jusqu'alors à peu près préservée de ces manifestations de défiance. Depuis, la course est engagée... il n'est pas certain que le Faire société l'emporte tant notre société est fracturée, tant l'environnement en France, dans l'Europe toute entière et sans doute au-delà, les forces nationalistes, les forces xénophobes se nourrissent de la désespérance et prospèrent. Nous le

savons, des politiques économiques et sociales au bénéfice du plus grand nombre sont nécessaires pour que se tarisse la source qui irrigue ces nationalismes, qui nourrit ces haines de l'Autre et de tout ce qui est différent. Mais en parallèle de ces politiques nous diront les uns, mais en attendant ces politiques nous diront les autres, nous devons renforcer ce qui fait unité, nous devons renforcer ce qui fait lien, nous devons consolider les nombreux endroits où, au quotidien nous faisons société.

Certes les associations ne sont pas les seuls lieux du Faire société en Bretagne. Ils en sont cependant une composante majeure, essentielle... Une composante qui globalement se porte bien mais une composante fragilisée, une composante en risque... Alors, au-delà de notre fort désir de voir se consolider la vie associative pour elle-même et parce que nous y sommes les uns et les autres très attachés, au-delà de notre forte volonté de créer ensemble les conditions d'une préservation et d'un renforcement de la vitalité et du rôle des associations sur les territoires de Bretagne, ce Défi nous dépasse.... La Société bretonne a plus que jamais besoin d'associations en bonne santé, la société bretonne, les territoires de Bretagne ont plus que jamais besoin de nos espaces de cohésion et de leurs apports sur le terrain de la démocratie



La société bretonne a besoin de nous, Associations ! Ensemble, Cher.e.s ami.e.s, dès aujourd'hui, soyons à la hauteur des enjeux ! »

## 2- « Quelles questions les mutations posent-elle aux institutions et aux associations ? »

- *Intervention d'Anne Patault : Vice-présidente du Conseil régional de Bretagne en charge de l'égalité, de l'innovation sociale et de la vie associative.*

La vie associative permet de créer du lien sur les territoires. Il faut s'avoir s'y ancrer, créer du lien entre concitoyens est primordial. L'intégration des nouveaux habitants, qu'ils soient migrants ou département voisin passe, on le sait par l'engagement dans les associations et par l'accueil des associations. C'est donc à cet endroit-là que l'on devient citoyen et qu'on s'ancre dans un territoire, qu'on peut s'engager

*Philippe Bertrand : A quelle échelle la démocratie est-elle envisageable dans les associations notamment où il y'a beaucoup de bénévoles et de salariés ?*

Je pense qu'il y'a autant de modèles que de structures. C'est vrai que la démocratie à 4000 ne se vie pas de la même manière que la démocratie à 30. Ceci dit, il y'a de sacrés dictateurs dans des associations de 5 personnes. Cette question de faire vivre la démocratie n'est pas forcément liée qu'à la question du chiffre, elle est liée à la question de la vigilance, de l'humilité, de la capacité à la laisser la place, elle est liée aussi à la question de l'intergénérationnel, de l'acceptation d'être perturbé et bousculé par les autres.

On peut imaginer que le monde associatif permet la démocratie mais cela demande un effort quotidien. De nombreuses associations sont actuellement dans des crises de démocratie et ont besoin de retravailler la question de la gouvernance. Je suis de plus en plus confrontée à des associations qui me disent qu'ils ont un, deux, trois, quatre, cinq co-présidents. Je ne sais pas si c'est un progrès démocratique le partage des responsabilités au sein de l'association ou si c'est une difficulté à prendre des responsabilités.

On voit qu'il y'a pleins de questions qui traversent le monde associatif actuellement, la grosse mutation c'est : comment on préserve des engagements réels, actifs et comment on fait évoluer les gouvernances par rapport aux nouvelles générations qui arrivent.

### 3 « Les défis de la vie associative en Bretagne » par Marie-Madelaine Hinault et Hervé Latimier, rapporteur.e.s du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER)

Qu'est-ce que la vie associative ?

La notion fait à la fois référence à ce que les associations sont (« vie des associations ») et à ce qu'elles font (« vie avec les associations »). Elle comprend principalement les associations déclarées relevant de la loi du 1er juillet 1901. A la fois liberté démocratique et contrat, l'association est fondée sur le projet associatif initié et porté par ses membres « dans un but autre que de partager des bénéfices ».

Que serait la Bretagne sans les associations ?

Dans un contexte général de mutations et de transitions, le CESER identifie cinq grands défis.

- Premier défi : connaître et reconnaître la vie associative pour ce qu'elle fait et pour ce qu'elle est

La vie associative est diverse, complexe et évolutive. Chercher à la définir sans y associer ses acteurs et représentants serait nier *a priori* son autonomie et ses spécificités, et même courir à l'échec assuré des relations entre les pouvoirs publics et les associations. Il en va de même pour la connaissance, au sens large, de la vie associative. En effet, malgré des progrès récents, celle-ci reste à ce jour très incomplète.

L'observation de la vie associative en Bretagne est aujourd'hui fortement focalisée sur sa dimension économique et concerne quasi exclusivement les associations employeuses, sachant qu'au niveau national celles-ci concentrent environ 90% des ressources financières de l'ensemble des associations.

Si cette observation est nécessaire pour une meilleure compréhension et reconnaissance du rôle économique des associations en tant que composante majeure de l'économie sociale et solidaire, elle ne concerne qu'un peu plus d'une association sur dix, la grande majorité étant exclusivement portée par des bénévoles. S'il existe bien en Bretagne, çà et là, quelques observations territoriales ou sectorielles embrassant à la fois les associations employeuses et non employeuses, celles-ci sont souvent expérimentales, isolées et non coordonnées sur le plan méthodologique.

Beaucoup reste à faire afin de parvenir à une vision d'ensemble du paysage, des acteurs et des apports de la vie associative en Bretagne, dans toute sa diversité.

Il ressort de l'étude du CESER que non seulement la vie associative n'est pas suffisamment connue en Bretagne, mais qu'elle souffre aussi d'un certain manque de reconnaissance sociale

et politique. Celui-ci peut parfois se révéler très décourageant pour les responsables bénévoles et les professionnelles qui s’y investissent souvent sans compter.

Pourtant, sans les associations, que seraient en Bretagne<sup>1</sup> les pratiques culturelles et artistiques, la création artistique, les pratiques sportives, la protection de l’environnement, la défense de l’égalité entre les femmes et les hommes, l’inclusion des personnes en situation de handicap et des populations en situation de pauvreté et de précarité, l’action sociale et médico-sociale.

Que seraient la solidarité - dont la solidarité internationale - , la prévention et la promotion de la santé ainsi que la défense de ses usagers, la sauvegarde et la valorisation des patrimoines matériel et immatériel, l’éducation populaire,

Que seraient l’accompagnement périscolaire et les loisirs des enfants et des jeunes, la défense des consommateurs, la protection animale, le tourisme, le dialogue civil et la démocratie, l’animation et l’attractivité territoriales, le développement économique, etc. ?

Que serait l’action publique dans ses différents champs d’intervention sans l’initiative, l’apport et le partenariat des associations ? Comment émergeraient et seraient pris en compte les nouveaux besoins sociaux, économiques, environnementaux, culturels, démocratiques, etc. ?

Au final, sans les associations, qui bénéficierait de ces biens communs et services collectifs ou, dit autrement, qui en serait exclu ?

Les associations demandent à être reconnues non seulement pour ce qu’elles *font* mais aussi pour ce qu’elles *sont*, avec leurs spécificités et leurs contributions à l’intérêt général et au bien commun. Pour le CESER, la vie associative et l’engagement de ses bénévoles sont l’expression d’une citoyenneté en actes, essentielle au vivre ensemble, à la qualité de vie et, d’une manière générale, au développement régional durable. Non seulement la vie associative contribue à l’intérêt général mais son existence est aussi, *en soi*, d’intérêt général : que seraient la Bretagne et ses territoires sans les associations ?

**Pour relever ce 1<sup>er</sup> défi « Mieux connaître et reconnaître la vie associative en Bretagne », le CESER formule les préconisations suivantes :**

☑ Préserver et valoriser la liberté d’association et l’autonomie de la société civile ;

---

<sup>1</sup> Liste d’exemples non exhaustive et non hiérarchisée

☒ Reconnaître que l'existence même de la vie associative est un bien commun ;

☒ Reconnaître qu'elle concourt à l'intérêt général non seulement pour ce qu'elle *fait* mais aussi pour ce qu'elle *est*, en mettant au cœur de cette reconnaissance le projet associatif qui fonde son existence et lui donne sens ;

☒ Co-organiser des assises régionales de la vie associative en Bretagne, par exemple tous les trois ans, à décliner dans les territoires ; *Et si on se donnait rendez-vous dans 3 ans ?*

☒ Créer et pérenniser une plateforme d'observation régionale de la vie associative en Bretagne en s'appuyant sur les observations existantes et diffuser les connaissances.

- **Deuxième défi : Cultiver les richesses humaines de la vie associative**

Les richesses humaines de la vie associative sont fortes de la grande diversité des personnes qui s'y engagent et y participent. Dans les associations employeuses, bénévoles et salarié.e.s sont le plus souvent en symbiose : les bénévoles peuvent être à l'origine des emplois tout comme l'action des salarié.e.s peut favoriser l'engagement des bénévoles et même la création de nouveaux emplois, dans une sorte de cercle vertueux. La question de l'emploi associatif étant mieux connue et déjà prise en compte par le Conseil régional dans le cadre de la Stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire adoptée en février 2017, le CESER a fait le choix d'approfondir davantage le sujet du bénévolat, étant précisé que les données existantes sont essentiellement nationales.

**Pour relever ce second défi « Cultiver les richesses humaines associatives », le CESER préconise les actions suivantes :**

**1) Pour encourager, accompagner et soutenir les bénévoles**

☒ Soutenir fortement les bénévoles qui prennent des responsabilités en créant des conditions et des environnements facilitants qui donnent envie de s'engager : accompagnement, conseil, information, formation, transmission, valorisation, sécurisation juridique et financière, défraiement, conciliation des temps, garde d'enfants, matériel et usages numériques, locaux, transports, aide aux fonctions de représentation dans les instances publiques...

☒ Encourager et faciliter le bénévolat associatif de toutes les personnes qui souhaitent s’y engager, en étant particulièrement attentif aux situations de celles qui sont confrontées à des difficultés particulières : handicaps, pauvreté et précarité, activité professionnelle, éloignement...

☒ Promouvoir l’égal accès des femmes aux responsabilités associatives, en particulier aux fonctions de présidentes (2/3 d’hommes actuellement) ; [Vous avez donc ici la réponse à dernière questions du Quizz !](#)

☒ Connaître et mieux prendre en compte les nouvelles formes d’engagement dans la vie associative, y compris en innovant dans la gouvernance démocratique des associations ;

☒ Encourager le bénévolat associatif des jeunes en prenant en compte leurs attentes et nouveaux modes d’engagement ; faciliter les rencontres avec les associations locales, par exemple en organisant régulièrement des temps d’échanges au sein d’établissements d’enseignement volontaires : écoles, collèges, lycées, centres de formation d’apprenti.e.s, enseignement supérieur, centres de formation continue...

☒ Engager une réflexion sur l’élaboration d’une « carte régionale de la formation des bénévoles associatifs » ; Valoriser les acquis de l’expérience bénévole.

## **2) Pour consolider l’emploi associatif**

☒ S’appuyer sur la Stratégie régionale de l’économie sociale et solidaire (SRESS) adoptée par le Conseil régional en février 2017, en étant particulièrement attentif à la fragilité de l’emploi dans les Petites et moyennes associations employeuses (PMAE) ;

☒ Développer le conventionnement pluriannuel pour sécuriser le financement public des emplois associatifs d’intérêt général ; bien distinguer l’aide à l’insertion professionnelle de l’aide à l’emploi associatif durable en lien avec le projet associatif ;

☒ Renforcer les moyens humains et financiers des opérateurs du Dispositif local d’accompagnement (DLA) en Bretagne et expérimenter un DLA dédié à la transmission associative ;

☒ Encourager et soutenir fortement les initiatives de mutualisation interassociative dans les territoires en termes de gestion partagée des richesses humaines.

- **Troisième défi : Adapter les modèles socio-économiques aux mutations**

Dans un contexte général de mutations multiples et pour mettre en œuvre leur projet associatif dans la durée, les associations ont besoin de ressources pérennes, de maîtriser leurs charges, de s'organiser en interne et de développer des partenariats externes stables, qu'ils soient publics et/ou privés. Les moyens économiques des associations n'étant pas dissociables de leur objet social à but non lucratif, il apparaît préférable de parler de « modèle socio-économique » que de « modèle économique ».

De nombreuses associations font face actuellement à d'importantes contraintes financières en raison notamment de l'instabilité et de la réduction des financements publics ainsi que de la mise en concurrence de certaines de leurs activités.

**Pour relever ce 3<sup>ème</sup> défi « Adapter les modèles socio-économiques des associations aux mutations », le CESER préconise les actions suivantes :**

☒ Aider les associations qui le veulent à adapter leurs modèles socio-économiques au service de leurs projets associatifs ;

☒ Etre attentif à la fragilité particulière des petites et moyennes associations employeuses ;

☒ Accompagner les associations qui le souhaitent dans l'étude de la diversification de leurs sources de financement ;

☒ Réhabiliter la subvention de fonctionnement au projet associatif défini par les associations elles-mêmes, et veiller à ce que la commande publique et les appels à projets valorisent ce dernier ;

☒ Engager une réflexion régionale sur la mutabilité des statuts associatifs et leur adaptation au développement du projet et de l'activité.

- **Quatrième défi : Mettre l'outil numérique au service de tous et du projet associatif**

Les technologies et usages numériques sont à la source de nombreuses innovations et de multiples changements qui traversent l'ensemble de la société et des activités humaines. Qu'en est-il dans la vie associative ? Comment mettre la transformation numérique au service du projet associatif ? Comment faire en sorte que les usages numériques bénéficient à tous dans les associations et ne deviennent pas un nouveau facteur d'exclusion, y compris dans les modes de gouvernance ?

**Pour relever ce 4<sup>ème</sup> défi « Mettre l'outil numérique au service de tous et du projet associatif », le CESER préconise les actions suivantes :**

☒ Créer une plateforme régionale numérique agrégeant les contenus et ressources pour les associations ; mettre à disposition ou créer des salles de visioconférences accessibles en proximité, en particulier pour faciliter la formation et le bénévolat à distance - lorsqu'ils sont possibles - et pour limiter les déplacements ;

☒ Développer, notamment par la formation, une culture générale sur le numérique parmi les acteurs de la vie associative ; renforcer en particulier cette action par le biais du Fonds de développement de la vie associative (FDVA) et développer en Bretagne le Dispositif local d'accompagnement (DLA) « transition numérique » ;

☒ Veiller, au sein des associations, à ce que les technologies et usages numériques soient mis au service de tous et du projet associatif ;

☒ Faire en sorte que tout projet numérique soit accompagné d'un projet d'inclusion numérique, y compris par l'accès au très haut débit pour tous.

- **Cinquième défi : Relever le défi de la structuration, de la coopération et de l'accompagnement dans les territoires**

Pour relever les nombreux défis de la vie associative en Bretagne, ses acteurs pourraient, s'ils le souhaitent, s'organiser - et se réorganiser - à différentes échelles territoriales. En effet, la reconfiguration récente du paysage territorial implique d'abord le développement de nouvelles coopérations inter associatives volontaires, ensuite une meilleure coordination régionale de l'action publique, et enfin la structuration du réseau territorial de l'accompagnement de la vie associative.

**Pour relever ce 5<sup>ème</sup> défi « Améliorer la structuration territoriale de la vie associative, de son soutien et de son accompagnement », le CESER préconise les actions suivantes :**

☒ Mieux reconnaître les associations, dans toute leur diversité, comme des acteurs à part entière de la démocratie territoriale, à tous les niveaux ;

☒ Encourager le développement des coopérations inter associatives dans les territoires ; y compris par la consolidation de l'aide apportée aux têtes de réseaux, fédérations et coordinations associatives et au Mouvement associatif pour développer leur rôle de structuration territoriale et régionale ;

☒ Développer les démarches de type « Charte d'engagements réciproques » ;

- ☐ Mutualiser les fonctions supports de la vie associative au niveau intercommunal avec des relais communaux de proximité dans les grands EPCI ; intégrer son rôle dans les projets de territoire ainsi que dans les actions de revitalisation des centralités ([nous renvoyons ici à la récente étude du CESER sur le sujet](#)) ;
- ☐ Mieux coordonner l'action publique de soutien à la vie associative en Bretagne en inscrivant cet objectif à l'ordre du jour de la Conférence territoriale de l'action publique (CTAP) et en mobilisant les outils de contractualisation territoriale ;
- ☐ Intégrer les enjeux de la vie associative dans le futur Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires de la Bretagne (SRADDET) ; [Nos Assises d'aujourd'hui sont d'ailleurs labellisées « Breizh Cop » !](#)
- ☐ Développer l'interconnaissance entre les associations, les élus territoriaux et leurs services administratifs, notamment par des actions de co-formation ;
- ☐ Recenser, cartographier, structurer et coordonner le réseau territorial des acteurs de l'accompagnement de la vie associative en Bretagne en veillant à sa bonne articulation avec le réseau des pôles de l'économie sociale et solidaire.

### **Alors, que serait la Bretagne sans les associations ?**

La vie associative est une composante essentielle du développement durable et solidaire de la Bretagne et de ses territoires ainsi qu'un élément fondamental de sa qualité de vie et de sa cohésion sociale. Elle constitue aussi un facteur d'attractivité et de rayonnement de la Bretagne en France, en Europe et ailleurs dans le monde. L'exercice de la liberté d'association participe du pluralisme de l'espace public et du débat démocratique, du lien social, de l'animation et de la vitalité locale, ainsi que de l'innovation à tous les niveaux territoriaux. La vie associative contribue souvent à faire émerger l'intérêt général et concourt à sa réalisation, c'est pourquoi il faut la reconnaître et la soutenir pour ce qu'elle est autant que pour ce qu'elle fait. La reconnaissance de l'intérêt général de la vie associative ressort fondamentalement d'une décision politique, expression démocratique d'un choix de société. Elle ne devrait donc pas relever de seuls critères fiscaux. La vie associative est un bien commun à faire vivre et à cultiver ensemble. Face aux nombreux défis qui se présentent, dans un contexte de mutations et de transitions de toute nature, la diversité, le maillage territorial, la capacité d'adaptation et d'innovation des associations sont un réel atout pour la Bretagne. Toutefois, ces dernières ne pourront les relever en restant trop isolées et dispersées. Leur capacité originelle à « faire mieux ensemble ce qu'on ne pourrait pas faire seul » pourrait se révéler une force vive pour l'avenir, en innovant elles-mêmes ainsi qu'avec leurs partenaires publics et privés.

**Sans les associations, la Bretagne ne serait plus la Bretagne.**

Etude CESER téléchargeable sur : [http://ceser.bretagne.bzh/jcms/och\\_366647/fr/toutes-les-etudes?lg=fr](http://ceser.bretagne.bzh/jcms/och_366647/fr/toutes-les-etudes?lg=fr)







#### 4- Table ronde autour des enjeux de la vie associative

*En présence de : Michel Jézéquel, directeur général de l'association Don Bosco ; Marine le Calvez, engagée au sein du Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne ; Thomas Gachet, président de la Ligue de l'enseignement 35 ; Olivier Dulucq chargé de mission du Campus des solidarités pour Askoria et Laure-Anna Galeondro-Diamant, ex-membre du Conseil régional des jeunes et co-fondatrice de l'associations Bulles Solidaires.*

Philippe Bertrand : *Qu'est-ce qui vous a interrogé dans l'étude CESER ?*

Michel Jézéquel : Je voudrais d'abord souligner que l'étude CESER est très pointue et on s'y retrouve dans les défis. Il est nécessaire de reconnaître le bénévolat, malgré notre association fortement professionnalisée, nous avons des bénévoles qui s'investissent, qui font un « don ». C'est une démarche altruiste. Il est donc important de souligner l'importance du bénévolat et sa vitalité. En exemple, notre association porte un dispositif près de la maison d'arrêt qui se nomme « La maison bleue », qui date de plus de dix ans et co-construit avec les institutions publiques et notamment financé par l'Etat. On nous a annoncé pour l'année 2018 qu'il n'y aurait pas de subventions pour ce projet, c'est un tiers du budget qui s'arrête. C'est brutal et c'est une violence faite à nos projets.

Philippe Bertrand : *L'expérience au conseil régional des jeunes a été déterminante ?*

Laure-Anna : Sur ce qui est de l'engagement bénévole, il y'a un potentiel énorme chez les jeunes qui n'est pas toujours visible, mais il faut trouver le petit déclic. Je pense que toutes expérience est déterminante mais celle-ci est particulière. Cela a été un tremplin pour de nombreuses choses dans ma vie. Si je n'avais pas eu cette expérience au Conseil régional des jeunes, jamais je ne me serais retrouvée présidente d'une association, c'est une très belle école de la vie.

Philippe Bertrand : *Un mot sur « Bulles Solidaires » ?*

Laure-Anna : C'est une association qui existe depuis moins d'un an. On est une association qui collecte les produits d'hygiène corporelle pour les personnes en difficultés, la distribution se fait sur la Bretagne principalement.

Philippe Bertrand : *Thomas Gachet, sur les préconisations du CESER ?*

Thomas Gachet : Ce qui fait résonance pour moi, c'est l'accompagnement du réseau associatif et son évolution. Il faut faire évoluer nos modalités de direction, de gouvernance qui doivent correspondre à la réalité d'aujourd'hui. Il est primordial que le monde associatif soit toujours un secteur d'évolution, d'expérience mais il doit se sentir soutenu pour cela.

Philippe Bertrand : *Est-ce que la ligue de l'enseignement a encore plus de raisons d'être aujourd'hui ?*

Thomas Gachet : Le monde associatif a encore plus de raisons d'être aujourd'hui qu'hier mais c'est tout le monde qui est concerné, pas simplement la Ligue de l'enseignement. C'est dans cet espace-là qu'il y'a des dynamiques qui se développent, que l'on fait vivre des projets au service de l'intérêt général. Le monde associatif fait vivre un projet sur un territoire là où parfois les puissances publiques ne sont pas assez présentes.

Olivier Dulucq : Il y'a une forte connivence à développer entre associations et territoire, c'est ce qui m'anime depuis un certain nombre d'années. C'est ce que j'ai apprécié dans l'étude du CESER, dans le 5<sup>ème</sup> enjeu, ce ton positif et optimiste. Evidemment qu'on peut avoir des doutes, mais on voit que quand on se rassemble, on travaille ensemble, les choses ne vont pas s'y si mal. L'invention aujourd'hui dans le monde associatif de la co-présidence est peut-être le signe d'une évolution, qui œuvre à plus d'horizontalité dans un monde qui est de plus en plus vertical.

Philippe Bertrand : *Cela vous dérange qu'on associe le monde associatif simplement à la question économique ?*

Olivier Dulucq : C'est une des trois dimensions de la vie associative. Oui il y'a une dimension économique, une dimension politique au sens le plus noble du terme et une dimension sociale ou sociétale. Ce qui me dérange, c'est quand on réduit le monde associatif à l'une des trois dimensions. La dimension politique, c'est donner la possibilité à des gens de saisir, de s'occuper, de s'investir concernant un projet de société. Faire ensemble, cela reste un moteur, agir ensemble, réclamer des droits est important pour les personnes. L'économie sociale et solidaire peut aider les collectivités à lutter, peut faire comprendre aux entreprises ce qu'est une entreprise collaborative ou la responsabilité sociale. La vie associative est plus en phase avec le travail collaboratif, avec le concept d'horizontalité que les entreprises privées ou les collectivités locales, de valoriser la gratuité et le bénévolat à l'heure du tout marchand.

Question du public : *Il faut être dans une réflexion intergénérationnelle, mais il est parfois difficile pour les jeunes d'avoir une place dans les institutions ou même parfois au sein des associations, comment fait-on ?*

Marine Le Calvez : Au sein du MRJC, on a une dynamique du bénévolat qui est forte et l'engagement des « jeunes » n'est pas un problème. On essaye de laisser une responsabilité importante aux jeunes tout en travaillant avec les plus anciens, c'est un modèle qui fonctionne et qui convient à tout le monde.

Laure-Anna : Dans notre association, le bénévolat est récent, on a lancé un appel il y a quelques semaines sur France bénévolat. On a été présent sur quelques événements notamment auprès des jeunes. Ils sont très réceptifs, notamment chez les lycéens et s'investissent dans notre association en créant des points de collecte dans les lycées. On est très agréablement surpris depuis la création de l'association, concernant l'investissement des jeunes.

Olivier Dulucq : La vitalité associative est une force, mais on est de plus en plus nombreux pour de moins en moins d'argent public. Et si notre richesse, notre vitalité était l'une de nos faiblesses ? On a une forte capacité à créer des associations, on a des de très fortes difficultés à se faire connaître, à se mettre en relation avec d'autres associations. Cela poursuit notre image auprès des collectivités qui n'arrivent pas toujours à nous identifier correctement, avec 10 associations qui demandent la même subvention. Il faut donc que l'on s'organise mieux, comment on fait bloc, groupe, que des associations épaulent d'autres associations.

Question du public : *Je suis dirigeant, administrateur d'un équipement de quartier qui s'appelle le « patronage laïque ». Comment fait-on quand on est une petite association comme la nôtre face à une machine comme Don Bosco qui a une présence forte auprès des élus et qui vient sur la place de Guérin où les élus ont promis une salle associative depuis 2006 et que Don Bosco arrive et finalement, on construit une crèche ? Comment ne pas le vivre comme une violence ?*

Michel Jézéquel : Le choix du terrain n'est pas le choix de l'association mais c'est une proposition de la ville, ce n'est pas de notre responsabilité. L'association Don Bosco n'est pas en opposition avec le collectif de citoyens, bien au contraire, on a exprimé plusieurs fois notre volonté de travailler ensemble et se mettre autour de la table. Sur la question de la taille de notre association, nous avons les mêmes fonctionnements que les petites associations, on partage un projet politique commun, ils mettent des actions en œuvre. Elle n'est pas en opposition avec les autres associations. Ce n'est pas parce qu'elle est plus grosse qu'elle a plus « d'avantages ».

Philippe Bertrand : *Mais elle est plus visible, plus implantée vis-à-vis des élus ?*

Michel Jézéquel : Je ne pense pas, on a certes plus de moyens, plus de trésorerie mais c'est bien pour répondre à nos actions que l'on met en place. Si on dit par contre, qu'elle a plus de poids politique, comme le dit le CESER, alors regroupons-nous et travaillons ensemble.

Question du public : *Comment fait-on pour avoir une dimension gestionnaire et garder cette dimension militante quand on est une association importante ?*

Thomas Gachet : Cela renvoi à l'une des préconisations du CESER, reconnaître l'association pour ce qu'elle est et pas seulement pour ce qu'elle fait. Il faut consolider cette revendication, ce sont des lieux de la pensée collective, des lieux de réflexions déconnectés de l'intérêt direct de la « productivité ». Le monde associatif a une réflexion à faire sur les espaces d'engagements qui sont proposés et qui permettent à des jeunes et des moins jeunes de s'engager au service d'une cause. Comment nos « vieux mouvements » arrivent à faire en sorte de rendre visible et soutenir les engagements au service d'une cause ? C'est une réelle problématique transversale qui se joue maintenant et l'on va apprendre en faisant.

Question du public : *Comment arrivez-vous à concilier votre vie militante et professionnelle ?*

Marine Le Calvez : Il est important que notre vie militante ne soit pas que dans le cadre de notre engagement associatif, elle doit se faire au quotidien auprès de nos proches, de nos amis, de notre famille. C'est un engagement au quotidien, il faut pouvoir s'adapter au changement de société et à notre évolution personnelle.

Michel Jézéquel : J'aimerais revenir sur le projet de l'association. C'est un enjeu majeur car il faut que l'association puisse porter des initiatives qui lui soient propres, qui correspondent à son identité et ses valeurs. Malgré la taille de notre association, les notions de démocratie et de militantisme vivent très bien. Ce sont des questions qui sont à penser, mais il faut penser, par exemple, l'assemblée générale qui est l'espace souverain et qui est un moment de débat et de rencontre.

### 5- Discours de clôture

*En présence de : Jacques Malet, Président de Recherches et Solidarités ; Anne Patault, élue régionale à la vie associative, à l'égalité et à l'innovation sociale ; Philippe Jahshan, Président du Mouvement associatif.*

Jacques Malet : Pour clôturer cette riche journée, essayons de réfléchir ensemble sur comment pouvons-nous résoudre cette question de l'engagement, du bénévolat. Quand on est modeste, on n'a pas très envie de pousser la porte d'une association car on se dit qu'on va se sentir mal à l'aise. De la même façon qu'on va hésiter à aller un concert ou une exposition de peinture. Ce sont des personnes qu'il faut sécuriser, encourager.

Philippe Bertrand : *En effet, comment améliorer cette participation, cet investissement au sein des associations ?*

Jacques Malet : Quand on interroge les jeunes, en particulier les jeunes bénévoles, presque tous inscrivent leurs parcours bénévoles dans le CV et disent « ça nous rend service, car dans l'association j'ai appris à m'exprimer, j'ai aussi appris à défendre un point de vu, je me suis fait un réseau, des amis ». Au-delà, de ce qu'est l'association, elle apporte de nombreuses opportunités à des personnes qui ont envie de faire un beau parcours de vie. Cela fait 20-25 ans que la validation des acquis bénévoles existe mais personne ne le sait et donc personne ne s'en sert, c'est dommage.

Philippe Bertrand : *Est-ce que le tissu associatif est mis en danger aujourd'hui ?*

Jacques Malet : Il faut tout d'abord préciser quelque chose d'important. Les 2/3 des responsables associatifs sont satisfaits, cela veut donc dire que 1/3 ne le sont pas. Cela veut dire surtout qu'il y'a à peu près 10 % des responsables associatifs qui sont en détresse. En Bretagne, cela fait 7000 associations. Au plan national cela en fait 130 000. Il faut d'un côté saluer

l'optimisme et le volontarisme des responsables d'associations qui avancent mais ne pas oublier qu'un certain nombre expriment l'inquiétude de savoir s'ils vont pouvoir ou pas continuer.

Philippe Bertrand : *Est-ce que l'on prend conscience du poids économique que représente le bénévolat ?*

Jacques Malet : Il faut savoir qu'avec un emploi privé sur 10 et 100 000 salariés en Région Bretagne, cela ne correspond qu'à 10 % des associations. Ce qui est surprenant, c'est l'effet de levier, que vous soyez élu ou donateur ou adhérent : vous donnez 10 euros à une association, qui vont être utilisés par des bénévoles. Le travail des bénévoles va permettre de réaliser au moins des actions à hauteur de 30 euros, de 1 à 3. Citez-moi un investissement qui rapporte 300%. Lorsque vous êtes responsables associatifs, il faut avoir en mémoire cet effet de levier. Les subventions données aux associations sont forcément une bonne affaire.

Si vous demandez aux associations « comment allez-vous ? », elles sont 65% à répondre : « ça va aller ». C'est ça la caractéristique d'un responsable associatif malgré les difficultés réelles sur le plan financier et humains, ils répondent « on va se débrouiller ». Quand on demande aux responsables associatifs « Avez-vous des projets ? », les 2/3 répondent oui. C'est dans l'ADN du monde associatif d'avoir des projets innovants ou pas, mais toujours des projets.

Philippe Bertrand : *Comment vois-tu le bénévole de demain ?*

Jacques Malet : Tout d'abord, quand on demande à 100 bénévoles : « êtes-vous bénévoles ? ». 85 répondent oui et les 15 autres répondent : « Je donne un coup de main ». Quand on demande les mots-clés, le terme militant a pris un coup mais il est remplacé par les termes « citoyen engagé » ou « acteur ». Le bénévolat est passé d'un bénévolat continu à un bénévolat qui se construit beaucoup plus en projet. Cela représente un avantage pour les personnes car elles s'enrichissent intellectuellement et en savoir-faire. Nous avons une enquête en cours auprès de bénévoles dans les associations afin de savoir comment cela se passe, quelles sont leurs missions, la coopération entre les bénévoles réguliers et ceux que l'on va qualifier d'occasionnels. Il faut trouver aux seins des associations cette articulation et le défi pour demain pour le réseau associatif, sera d'accompagner cette mutation.

Philippe Bertrand : *Qu'avez-vous retenu de cette journée ?*

Philippe Jahshan : De nombreuses choses. Le partenariat entre les différentes collectives et le réseau associatif est primordial et on l'a vu aujourd'hui : il y'a une volonté de créer et construire ensemble. C'est l'une des missions du Mouvement associatif, c'est d'animer et faire en sorte que la vie associative se croise et se rencontre. Tout ce qui s'est dit lors de cette journée notamment les préconisations du CESER, font écho au travail engagé au niveau national avec le gouvernement. Toutes les problématiques abordées sont la réalité au niveau national. Au niveau national, nous allons rendre des propositions au gouvernement.

Il faut répondre aux problématiques des associations elles-mêmes car elles sont énormément touchées par les différents choix politiques depuis quelques mois. Il faut faire place à une politique publique dédiée au monde associatif, à sa particularité et son apport à la société.

## 6- Organisations présentes lors des ateliers, espace ressources et mini-conférences.

### **Ateliers**

#### Engagement des bénévoles :

- Mise en place d'un certificat de formation à la gestion associative pour les jeunes de moins de 30 ans Espace associatif de Quimper, RESAM et Sema'for (29)

Site internet : <http://www.espace29.asso.fr/> <http://www.resam.net/> <http://www.semafor.org/>

- L'engagement des jeunes et la transmission au sein d'une association : Le Valdocco (35)

Site internet : <http://www.levaldocco.fr/>

- Favoriser l'engagement des habitants par le pilotage d'une fabrique d'initiatives citoyennes UNVSTI (22)

#### La gouvernance / l'organisation

- Gouvernance partagée - L'implication des salariés dans les instances de décision d'une association La Fédé (35)

Site internet : <http://www.lafede.fr/>

- Gouvernance partagée – Le pouvoir de décider des habitants Association rennais des Centres sociaux (35)

Site internet : <http://www.centres-sociaux-rennais.fr/>

- Management participatif, transmission, autonomie, collégialité, maître-mot d'une gouvernance partagée La Vie en Reuz (29)

Site internet : <http://www.lavieenreuz.com/>

## Les modèles socio-économiques

- La mutualisation des fonctions supports des associations au niveau régional sous le statut de Groupement d'intérêt économique Fédération régionale - Familles rurales (56)

Site internet : <https://www.famillesrurales.org/morbihan/>

- Création d'un groupement d'employeur associatif intersectoriel non fiscalisé GEAI 29 (29)

- Transformation d'une association en Société coopérative d'intérêts collectifs (SCIC) Ressources T SCIC (35)

Site internet : [http://www.envie-35.org/RESSOURCES-T/index.php?pass\\_value=groupe-ment-solidaire](http://www.envie-35.org/RESSOURCES-T/index.php?pass_value=groupe-ment-solidaire)

## La co-construction des politiques publiques

- La co-construction entre une association et une communauté de communes en réponse aux besoins des habitants ADIJ 22

Site internet : <http://www.ij-bretagne.com/adij22/> et EPCI Leff Armor Communauté (22) : <http://leffcommunaute.fr/>

- Associations et ville pour des politiques enfance jeunesse Associations brestoises et Ville de Brest (29)

- La co-construction entre une commune et une association sportive pour développer une activité en réponse aux besoins de la population Association Dinard Côte d'Emeraude Volley

Site internet <http://www.ville-dinard.fr/contacts/dinard-cote-demeraude-volley/> et Ville de Dinard (35) : <http://www.ville-dinard.fr/>

## La Gestion des associations

- Les richesses humaines dans le secteur associatif et les responsabilités engagées Ordre des experts comptables Bretagne

Site internet : <http://www.experts-comptables.fr/lordre-et-ses-entites/regions/bretagne/bretagne---1937>

## Espace ressources

- La sensibilisation des jeunes par des volontaires en service civique DRJSCS et Eau et Rivières de Bretagne (22)

Site internet : <http://bretagne.drjscs.gouv.fr/spip.php?rubrique42> et <http://www.eau-et-rivieres.asso.fr/index.php?90/367>

- Un portail pour la formation des bénévoles Mouvement associatif de Bretagne

Site internet : [www.lemouvementassociatdebretagne.bzh](http://www.lemouvementassociatdebretagne.bzh)

- Le dispositif local d'accompagnement (DLA) : <http://www.info-dla.fr> pour repenser la gouvernance et le projet CRESS : <https://www.ess-bretagne.org> , Bretagne Active : <http://www.bretagneactive.org> et ALMA22

- La Junior association FDMJC 22 : <http://www.resia.asso.fr/fdmjc22> et JA Roulons ensemble (22)

## 7- Revue de presse

- Article Ouest France sur le portail des formations : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/un-portail-internet-pour-rassembler-les-formations-5674022>
- Article Ouest France sur les assises : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/associations-les-premieres-assises-regionales-en-bretagne-5661598>
- Article de la région Bretagne [http://www.bretagne.bzh/jcms/prod\\_421273/fr/relever-ensemble-les-defis-d-aujourd-hui-et-de-demain?lg=fr](http://www.bretagne.bzh/jcms/prod_421273/fr/relever-ensemble-les-defis-d-aujourd-hui-et-de-demain?lg=fr)
- Article Ouest France du président Conseil régional de Bretagne : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh/vie-institutionnelle/bretagne-un-large-tissu-associatif-a-conforter>
- Article du télégramme sur les assises : <http://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/saint-brieuc/assises-de-la-vie-associative-l-importance-de-la-cohesion-sociale-12-04-2018-11923476.php>
- Interview du Président du Mouvement associatif de Bretagne pour la chaîne Tébéo : <http://www.tebeo.bzh/replay/173-linstant-t/10188192>
- Interview du délégué régional du Mouvement associatif de Bretagne pour l'émission de radio « L'Assôce » sur le Mouvement associatif de Bretagne et les assises : <https://www.c-lab.fr/emission/lassoce/presentation-du-mouvement-associatif-de-bretagne-et-des-assises-regionale-de-la-vie-associative.html>
- Page Ouest-France « les associations mobilisent un Bretons sur quatre » : <https://www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh/documents/13>

